



Les enseignements de spécialité après les épreuves écrites

Approfondir les apprentissages et développer l'autonomie des élèves. Privilégier des pratiques pédagogiques qui favorisent l'engagement des élèves par la préparation du Grand oral et renforcent les compétences attendues dans l'enseignement supérieur.

Le contexte

L'enseignement de la musique en spécialité arts-musique en classe terminale repose sur un programme de cycle, non chapitré, laissant de larges marges d'initiatives aux professeurs. Au cours du troisième trimestre de l'année de terminale, il revient à chaque enseignant d'en tirer pleinement parti pour proposer aux élèves des situations d'études et de pratiques musicales qui puissent leur permettre non seulement de poursuivre et d'approfondir les apprentissages conduits tout au long du cycle, mais également de préparer au mieux l'épreuve du grand oral et de développer des méthodologies de travail qui pourront leur être utiles dans l'enseignement supérieur. Ainsi, les trois champs de compétences précisés par le programme peuvent continuer à être développés. Il en va de même des champs de compétences complémentaires en classe terminale et particulièrement de celui visant à « situer sa pratique, ses goûts musicaux, mais aussi ses projets de formation supérieure par rapport aux filières d'études et au contexte économique, social, professionnel de la musique dans la société contemporaine ».

Projets musicaux

Ils gagnent toujours à être au cœur des situations de travail, qu'il s'agisse par exemple de l'interprétation vocale et/ou instrumentale d'une œuvre du répertoire en groupe classe, ou bien d'un travail de création musicale menée en petits groupes. Cette dernière situation de travail ayant été le support d'une partie importante de la partie orale de l'épreuve terminale peut être enrichie de l'expérience induite par la confrontation à un jury, qu'il s'agisse de sa qualité artistique ou bien encore de sa présentation, finalement de sa médiation. Cet aspect du travail, pleinement justifié par le programme (cf. notamment les « Champs de questionnement » et les « Repères pour l'enseignement »), est aussi un excellent moyen de préparer les élèves à la présentation de leur projet lors du Grand oral, à une prise de parole maîtrisée sur un plan formel et portée par une élocution claire et dynamique.

Au regard de ces enjeux, les élèves peuvent être engagés à concevoir, ne serait-ce qu'à destination d'autres élèves de leur lycée, des projets de microconcerts avec médiation, qu'il s'agisse de travaux d'interprétation ou de création.

Libérés des contraintes et exigences particulières de l'épreuve du baccalauréat, ces travaux doivent également pouvoir engager chaque élève à témoigner plus librement de sa personnalité artistique, investir des démarches plus risquées, développer une autonomie dans l'initiative comme dans les stratégies nécessaires pour dépasser les difficultés rencontrées. L'objectif d'une restitution publique, même modeste auprès d'autres élèves du lycée, garantit un cheminement maîtrisé contribuant aussi bien à l'approfondissement des techniques et des compétences mobilisées qu'une démarche vertueuse visant la poursuite de la formation musicale et artistique. Rappelons également que, lors de la première partie de l'épreuve de contrôle, le candidat diffuse et présente l'enregistrement « d'une pièce musicale qui peut être une création originale, un arrangement ou une interprétation d'une œuvre préexistante ».

Écoute et culture

L'écoute et l'étude des œuvres du programme limitatif peuvent être reprises et approfondies, d'une part pour satisfaire la curiosité des élèves sur certaines d'entre elles qui n'ont pas été intégralement étudiées, d'autre part pour multiplier les prétextes à d'autres découvertes musicales dans des champs esthétiques proches et/ou éloignés. C'est aussi l'occasion d'éclairer des thématiques relevant des trois champs de questionnement du programme — et non traités durant les deux années du cycle terminal — par des écoutes et des études diverses, certaines pouvant être proposées et présentées à la classe par un ou plusieurs élèves à leur initiative. Une telle démarche peut, elle

aussi, contribuer au développement des compétences à la prise de parole dans la perspective du Grand oral.

Lorsque d'autres domaines artistiques sont enseignés au sein du lycée, il peut être opportun d'engager un projet pluriartistique associant les élèves de plusieurs spécialités. Cela engage les élèves, conformément au programme, à identifier et investir les relations qu'entretiennent les langages de la création artistique tout en développant des compétences à collaborer au bénéfice d'une production originale et aboutie.

Méthodologie

À l'occasion des situations de travail évoquées ci-dessus, les élèves peuvent être engagés à poursuivre leur familiarisation avec les usages possibles des partitions et des représentations graphiques, qu'il s'agisse d'aider à l'apprentissage d'une œuvre et d'aboutir à son interprétation, d'approfondir une analyse auditive de la musique ou encore de contribuer à formaliser et mémoriser un travail de création.

Poursuivant la perspective du troisième exercice de la partie écrite de l'épreuve de spécialité, les élèves peuvent être amenés à partager leur lecture, leur compréhension, leur analyse d'articles évoquant des questions relatives au contexte économique, social, culturel, professionnel de la musique et du spectacle vivant dans la société contemporaine. Ces situations peuvent donner lieu à des échanges argumentés et des débats entre élèves, être nourries par la rencontre de professionnels de la culture ou encore s'appuyer sur un événement culturel particulier organisé par des institutions locales durant le troisième trimestre. De telles situations de travail contribuent potentiellement à préparer les élèves à développer leur réflexion et leurs capacités argumentatives leur permettant notamment d'assurer une présentation convaincante de leur projet d'orientation lors des cinq minutes dédiées de l'épreuve du Grand oral.

Grand oral

Au-delà des compétences génériques développées dans le cadre des situations de travail présentées précédemment, des temps dédiés doivent être consacrés à la finalisation des projets disciplinaires ou interdisciplinaires qui seront présentés au choix du jury du Grand oral. Même si la présentation du projet reste individuelle lors de l'épreuve, les élèves gagneront à travailler en groupe pour confronter leur propos à la perception de leurs pairs, leur permettant d'affiner leur argumentaire tout en assurant la fluidité et l'efficacité de leur expression orale.

C'est au terme du troisième trimestre de l'année de terminale que le professeur est amené à renseigner le livret scolaire de l'élève qui, transmis au jury du baccalauréat au moment des délibérations, pourra être pris en compte. Dès lors, il apparaît opportun de rappeler aux élèves les cinq compétences qui le constituent et pour lesquelles un avis argumenté sera renseigné :

1. Explorer, expérimenter, pratiquer et créer avec des langages et des techniques appropriés et maîtrisés au service du projet poursuivi.
2. Mobiliser des compétences créatives et expressives dans le cadre d'un projet personnel ou collectif à visée artistique.
3. Percevoir, analyser, comprendre, problématiser pour développer une relation personnelle et critique sur les œuvres et les phénomènes artistiques.
4. Situer les œuvres étudiées dans leurs contextes de création et de diffusion et les mettre en lien avec d'autres domaines de la création.
5. Développer un discours construit, raisonné et argumenté à l'oral.

Ressources

- La Philharmonie de Paris et son espace documentaire « Philharmonie à la demande » proposent de très nombreuses ressources sur les musiques de toutes cultures et de toutes époques. Sont notamment accessibles des ressources spécifiques sur les programmes limitatifs du baccalauréat, des guides d'écoute et des captations audio et vidéo de nombreux concerts.
https://edutheque.philharmoniedeparis.fr/?_ga=2.165232509.353741755.1672937291-1272547064.1665050786
- La Philharmonie de Paris consacre également un espace aux « métiers de la musique (études, formations et vie professionnelle) » qui propose de très nombreuses fiches pratiques sur les parcours de formation supérieure et les métiers dans les domaines culturels et musicaux :
https://metiers.philharmoniedeparis.fr/?_ga=2.204569810.353741755.1672937291-1272547064.1665050786
- France Musique qui publie de très nombreux podcasts sur une diversité de thématiques (<https://www.radiofrance.fr/francemusique/podcasts>)
- Radio France propose un espace de « Ressources pédagogiques musicales » :
<https://www.maisondelaradioetdelamusique.fr/page/ressources-pedagogiques-musicales>

- La BnF et l'INA proposent également des ressources de grande qualité qui permettent souvent de prendre une distance bienvenue avec le flux de l'actualité artistique contemporaine :

<https://www.bnf.fr/fr/ressources-numeriques-musique>

<https://www.ina.fr/recherche?q=art-et-culture/musique>